
PRIX POUR SERVICES ÉMÉRITES

2009



La vérité comme valeur et comme pratique : un perpétuel enjeu au niveau postsecondaire

GUY ROCHER

PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE / UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**CONFÉRENCE PRONONCÉE LORS
DE LA RÉCEPTION DU PRIX**



Guy Rocher a fait ses études classiques au Collège de l'Assomption (1935-1943). En 1950, il obtient le M.A. en sociologie de l'Université Laval et en 1958, le Ph.D. de l'Université Harvard.

Sa carrière d'enseignement a commencé à l'Université Laval en 1952. En 1960, l'Université de Montréal l'invita à assumer la direction du Département de sociologie, poste qu'il occupa durant cinq ans (1960-1965). Durant cette même période, il occupa le poste de vice-doyen de la Faculté des sciences sociales (1962-1967). C'est également à ce moment (1961) que le Gouvernement du Québec le nomma membre de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, chargée de planifier la réforme du système d'enseignement du Québec.

Entre 1977 et 1983, Guy Rocher fit deux parenthèses dans sa carrière universitaire. Il fut nommé par le Gouvernement du Québec secrétaire général associé au Conseil exécutif et sous-ministre au développement culturel (1977-1979) et au développement social (1981-1982). À ce titre, il participa à l'élaboration de la politique linguistique (Livre blanc et Charte de la langue française), de la politique culturelle (Livre blanc sur le développement culturel) et de la politique de la recherche scientifique (Livre vert).

Depuis plus de 25 ans, Guy Rocher est attaché au Centre de recherche en droit public de la Faculté de droit pour y développer les recherches sociologiques sur le droit, l'éthique et les autres modes de régulation sociale. Outre la vingtaine de livres qu'il a publiés, il est l'auteur de plus de 200 articles scientifiques et chapitres de livres. Il a exposé sa pensée dans un grand nombre de conférences devant des publics variés.

Il s'est vu décerner un Doctorat honorifique en droit par l'Université Laval en 1996, un doctorat honorifique en sociologie par l'Université de Moncton en 1997 et un doctorat en sciences humaines par l'Université du Québec à Montréal en 2002. Il a reçu, entre autres, le Prix Léon-Gérin du Gouvernement du Québec en 1995, le Prix Molson du Conseil des arts du Canada en 1997, le Prix Esdras-Minville de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal en 1998 et le Prix William Dawson de la Société royale du Canada pour une œuvre interdisciplinaire en 1999.

Le professeur Guy Rocher a reçu le Prix de l'ACPPU pour services émérites en récompense de sa contribution exceptionnelle et soutenue au secteur canadien de l'enseignement supérieur, au travers de son enseignement, de ses travaux de recherche et de ses activités de service. Voici le texte de la conférence qu'il a prononcée le 24 avril 2009 lors de la réception du prix dans le cadre de l'assemblée du conseil de l'ACPPU tenue à Ottawa.

La vérité comme valeur et comme pratique : un perpétuel enjeu au niveau postsecondaire

GUY ROCHER

DANS LES NOMBREUSES ANALYSES HISTORIQUES, juridiques et autres qui ont été faites de nos institutions canadiennes d'enseignement postsecondaire, on fait bien rarement état du rôle joué par les syndicats et les associations professionnelles regroupant les différents corps du personnel académique. Pourtant, au cours des quelque 57 années de ma carrière dans ces institutions, j'ai eu de nombreuses occasions d'en reconnaître l'importance. Depuis mon entrée à l'université comme jeune professeur en 1952 et jusqu'à ce jour, j'ai adhéré à notre association devenue un syndicat, et j'y milite toujours.

À CAUSE de cela, que l'ACPPU me fasse l'honneur de m'accorder ce Prix très spécial a pour moi beaucoup de significations. J'apprécie hautement que ce ne soit pas une autorité hiérarchique, ce n'est pas un club de doyens ou de recteurs qui me le donne, mais mes collègues représentés ici par vous, par notre Association. J'en suis donc tout particulièrement ému, touché et reconnaissant. C'est dans cet esprit que je l'ai accepté et que je le reçois aujourd'hui. Je remercie très sincèrement les collègues qui ont préparé et présenté ma candidature, et les membres du Conseil qui me l'ont accordé, tout particulièrement son président sortant Greg Allain.

Recevoir ce prix, à mes yeux très prestigieux, m'a amené à réfléchir aux fondements de mon attachement personnel à l'enseignement au niveau postsecondaire et à la recherche. Je me suis posé les questions suivantes. Pourquoi ai-je passé toute ma vie à enseigner et à poursuivre des recherches au niveau postsecondaire? Pourquoi suis-je encore, à 85 ans, dans ces institutions postsecondaires comme dans mon milieu naturel? Pourquoi suis-je encore à me préoccuper de l'avenir de nos institutions, alors que je n'y serai plus dans un futur rapproché?

Ma réponse à ces questions tient, me semble-t-il, dans la formulation sui-

vante : nos vies d'enseignants et de chercheurs au niveau postsecondaire sont orientées et motivées par la vérité, comme valeur et comme pratique, par la recherche et la diffusion de la vérité. En effet, si l'on s'efforce de comprendre le sens profond de nos institutions d'enseignement postsecondaire et de recherche, et à retracer ce qui inspire nos activités quotidiennes, il m'apparaît qu'une valeur fondamentale s'y trouve cachée, rarement révélée comme telle : c'est la poursuite et le respect de la vérité, sous ses formes multiples. En effet, nos collèges et universités sont des monuments élevés à la quête de la vérité. Les étudiants qu'on y accueille sont en demande de vérité. L'ensemble du personnel académique est au service de la transmission et du renouvellement de la vérité. On peut dire que la vérité est la valeur qui singularise, qui spécifie, qui justifie l'existence de nos collèges et universités. Nos institutions d'enseignement postsecondaire ne sont au service ni de l'amour, ni de la justice, ni de l'égalité. Bien sûr, nos collèges et universités peuvent tenter de servir la justice et l'égalité, quand en réalité ils ne les desservent pas. Mais ce ne sont pas ces valeurs qui expliquent l'existence de nos institutions et qui motivent nos activités et fonctions dans des institutions. C'est plutôt la vérité comme valeur et comme pratique.

Disant cela, je suis conscient de ne pas recourir à un discours très courant, très habituel. Ce n'est pas un langage, une terminologie que j'ai moi-même souvent utilisée. Plutôt que de vérité, nous parlons habituellement du savoir, nous parlons de connaissance et du transfert de connaissances, nous parlons de nos sciences ou de nos disciplines. Pourtant, la vérité est la valeur fondamentale, essentielle, ontologique et épistémologique sur laquelle reposent en dernière instance ce que nous appelons le savoir, les connaissances, nos sciences, nos disciplines. Mais il est plus facile de parler du savoir et des connaissances que de la vérité. Celle-ci semble abstraite, impondérable, même irréaliste ou peut-être trop emphatique, ou encore appartenir exclusivement au discours théologique ou peut-être philosophique. Je prends donc un grand risque en abordant un tel thème en quelques minutes.

Disons-le tout de go, la vérité est complexe et à cause de cela troublante. En effet, la vérité a plusieurs visages, elle est loin d'être simple. Tout d'abord, la vérité n'est pas éternellement vraie. Je veux dire par là que la vérité a varié à travers les époques et elle varie selon les civilisations. Nos ancêtres ont cru pendant des millénaires à la vérité de l'histoire biblique du cosmos, de la terre et de ses habitants, et cela jusqu'au XIX^e siècle. La vérité a donc son histoire, une longue et complexe histoire. Au XII^e siècle, le théologien Bernard de Chartres parlait de la *Veritas, filia temporis*, la vérité, fille du temps. Il y a quelques années, un collègue sociologue étatsunien, Steven Shapin, a publié un très savant ouvrage intitulé *A Social History of Truth: Civility and Science in Seventeenth Century England*. Il s'agit d'une histoire approfondie des connaissances scientifiques en Angleterre au XVII^e siècle et de l'évolution de leurs vérités. Il est donc plus facile de parler des vérités au pluriel que de la vérité au singulier.

On peut encore adopter le point de vue des sociologues sur la vérité. Le même Steven Shapin écrivait dans le même ouvrage : « For the sociologist there is no other way to conceive truth save through the study of what people do collectively ... In short, truth is a social institution ». En d'autres termes, sociologiquement parlant, la vérité comme valeur se révèle à travers et par les comportements et activités concrètes qui en sont diverses expressions. La vérité comme valeur et les vérités comme pratiques sont donc étroitement liées. Ainsi, tout en étant une valeur universelle, la vérité est aussi une construction sociale, elle s'élabore dans des rapports sociaux et en vue de rapports sociaux. Il en résulte qu'il y a des vérités qui ne sont pas les mêmes selon que l'on adhère à une religion plutôt qu'à une autre, que l'on appartient à une civilisation, à une classe sociale ou strate socio-économique et culturelle, ou même à une science ou une discipline plutôt qu'à une autre. Étant sociologue dans une faculté de droit, je peux dire que les juristes ont leurs vérités que les sociologues ne partagent pas, et inversement.

Cela rejoint l'étonnante définition de la vérité que donne le dictionnaire français *Larousse* : « l'adéquation entre la réalité et l'homme qui la pense ». Cette définition n'est pas essentialiste : elle ne se réfère pas à l'ontologie, à l'essence de la vérité, elle ne la définit pas comme une valeur absolue. Plutôt, cette définition focalise sur la vérité pratique, i.e. la vérité telle qu'est vécue par une personne humaine dans ses rapports avec la réalité. Mais il est probable que cette définition vaut aussi pour l'animal. On pourrait donc élargir la définition en disant que la vérité est « l'adéquation entre la réalité et tout être vivant qui la pense ».

Ceci clarifie, me semble-t-il, la distinction qui se trouve dans le titre de ma conférence entre la vérité comme valeur et la vérité comme pratique. La vérité en elle-même, la vérité ontologique, la vérité comme valeur, l'idée elle-même de vérité peut être une, universelle, tandis que la vérité pratiquement, empiriquement vécue est plurielle, relative, construite. Le collègue et l'université symbolisent la vérité; le personnel académique produit, transmet, diffuse des vérités sous la forme de connaissances précises, expérimentées, ou en voie d'expérimentation, que ce soit concernant l'ordre de la nature, dans les sciences physiques et naturelles, ou l'ordre de la pensée en philosophie, de l'esthétique dans les arts ou des relations humaines dans les sciences sociales et humaines.

La poursuite de la vérité et des vérités sous toutes leurs formes, le respect de la vérité, c'est ce qui fait la grandeur de la mission de nos collègues et universités. Dans la société d'aujourd'hui, comme ce fut le cas dans le passé, les collègues et universités sont les représentants concrets, vivants du respect de l'intelligence et de la vérité. C'est leur responsabilité, c'est notre responsabilité d'assumer cette fonction, de la défendre, de la préserver, de l'affirmer.

Cependant, cette mission, qui est celle de nos institutions et la nôtre, ne se pratique pas dans le vide. Elle est vécue dans des contextes historiques particuliers, et chaque contexte a ses composantes politiques, économiques, culturelles, sociales, idéologiques. Or, ces composantes ont exercé, exercent encore

et exerceront toujours des pressions diverses sur les institutions et le personnel porteurs des connaissances. Nos institutions et nos professions postsecondaires vivent au sein de rapports de pouvoir, de conflits d'intérêts, de conflits de valeurs. Certains contextes peuvent être plus favorables à la mission des institutions et des personnels postsecondaires; d'autres contextes peuvent être plus problématiques; certains contextes politiques et idéologiques peuvent même faire du personnel académique des victimes et des héros de la vérité. Il y a eu et il y a encore des pays et des civilisations où « toute vérité n'est pas bonne à dire », selon l'expression populaire.

Vécue dans ces différents contextes, la mission de vérité qui est la nôtre connaît de puissants ennemis. Le premier, le plus insidieux, le plus pernicieux, c'est assurément la mentalité utilitaire avec laquelle la vérité est traitée. Cette mentalité est d'autant plus pernicieuse qu'elle a un fondement de vérité. Il est vrai, en effet, que le savoir a une utilité sociale et économique indéniable. Il a une utilité économique car il est à la source de développements économiques profitables à l'ensemble de la population. Il a une utilité sociale puisque c'est le savoir qui fait le citoyen éclairé, actif et participant dans la société, surtout dans une société démocratique.

Mais en même temps, la tentation est grande de la part de ceux qui détiennent des pouvoirs politiques et des pouvoirs économiques d'utiliser le savoir pour leurs fins propres, de l'instrumentaliser au service de leurs intérêts. Cette tendance utilitaire, presque naturelle chez les détenteurs de pouvoirs, risque sans cesse, de diverses manières, de conscrire la vérité, ou de la dévoyer, ou de la bâillonner.

Les pouvoirs politiques et économiques peuvent être les sauvegardes, les protecteurs de la liberté académique, tout autant qu'ils peuvent en être les ennemis. Les mécènes ont été nombreux, et sont précieux, aussi longtemps qu'ils ne cherchent pas à instrumentaliser la vérité au service de leurs intérêts, de leurs idéologies, de leurs convictions.

La mainmise des différents pouvoirs sur les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, a une longue histoire. Dès ses origines aux XII^e et XIII^e siècles, l'université fut l'enjeu de luttes de pouvoir entre le Pape et les évêques, entre les évêques et les princes, entre les princes eux-mêmes et entre le clergé et les religieux des ordres mendiants. Le savoir de nos prédécesseurs de cette époque était une source de pouvoir politique, de pouvoir ecclésiastique, de pouvoir idéologique. C'est dans ce contexte qu'ils ont revendiqué et défendu le droit à l'autonomie de leurs universités, la liberté de penser et d'enseigner les vérités telles qu'ils les concevaient à l'époque.

Les pouvoirs politiques et économiques d'aujourd'hui ne sont plus ceux du Moyen Âge, mais leurs intérêts peuvent se ressembler et la liberté académique est un enjeu au moins aussi actuel aujourd'hui qu'au Moyen Âge. Au-delà des siècles, nous partageons avec nos prédécesseurs la responsabilité de sauvegarder la culture de la vérité, qui est la marque essentielle, la substance de nos collèges et universités.

Nous vivons une époque où le savoir est valorisé par les pouvoirs, peut-être plus qu'à toute autre époque. Mais cette valorisation même risque d'être aux dépens de la vérité et des vérités. L'économie du savoir, caractéristique de notre monde contemporain, valorise les connaissances, mais les conscrit en même temps au service d'objectifs politiques et économiques d'autant plus pernecieux qu'ils sont valables et défendables.

En effet, le savoir est devenu un puissant levier d'enrichissement et de bien-être individuel et collectif, que ce soit en période de prospérité ou dans une crise économique comme celle que nous connaissons en ce moment. Le savoir est un instrument de supériorité dans la compétition industrielle, économique entre les nations, dans la concurrence au sein du marché national et international.

Une telle situation exige de nos institutions et de nous-mêmes comme personnel académique une capacité de résistance à toutes les tentatives de conscription et de mainmise utilitaire du savoir par les différents pouvoirs.

Cependant, il faut bien le reconnaître, les professeurs et chercheurs eux-mêmes ont des intérêts et des convictions qui ne sont pas toujours favorables à la poursuite de la vérité. Les intérêts des chercheurs peuvent être divers : financiers, institutionnels, professionnels. Et ces intérêts peuvent se conjuguer avec ceux des pouvoirs politiques ou économiques. La recherche médicale est l'exemple moderne le plus flagrant de la convergence d'intérêts financiers et professionnels de chercheurs et les intérêts financiers des entreprises de produits pharmaceutiques. Plusieurs articles et ouvrages récents, notamment aux États-Unis, ont dénoncé des conflits d'intérêts troublants chez des professeurs et chercheurs des facultés de médecine de grandes universités. Au point où une grande partie de la recherche préalable à la mise en marché de médicaments ou de techniques médicales n'a pas la fiabilité qu'on lui a attribuée.

Même une revue aussi fiable et prestigieuse que le *New England Journal of Medicine* voit son objectivité mise en cause. La D^{re} Marcia Angell, maître de conférence en médecine à la Harvard Medical School, a été la directrice de cette revue pendant une vingtaine d'années. Elle écrivait récemment : « It is simply no longer possible to believe much of the clinical research that is published ... I take no pleasure in this conclusion, which I reached slowly and reluctantly over my two decades as an editor of the *New England Journal of Medicine* ». ⁴ Une telle constatation de la part de cette autorité m'apparaît d'une extrême gravité. De puissants intérêts financiers et professionnels s'allient pour faire échec à la vérité, mettant en danger la santé des personnes et la santé publique.

Par ailleurs, les professeurs et chercheurs qui ont été et qui sont victimes de divers pouvoirs pour défendre la vérité, dans leur enseignement ou leurs recherches, ont souvent besoin de l'appui de leur institution, de leurs collègues, peut-être surtout de leur association professionnelle, de leur syndicat. L'ACPPU s'est portée à la défense d'hommes et de femmes de nos collègues et universités qui risquaient d'être pénalisés, parfois très gravement, pour avoir

fait connaître certaines vérités que des pouvoirs préféreraient ne pas reconnaître et ne pas faire connaître. Le cas le plus célèbre, le plus médiatisé, est sans doute celui de la professeure Nancy Olivieri à l'Université de Toronto. Mais ce n'est pas le seul, et cela se produit aussi dans d'autres domaines que la santé. La défense de ces victimes de la vérité est une mission essentielle de l'ACPPU, qu'elle assume avec courage et générosité. Nous avons raison d'en être fiers.

Ce faisant, je dirais que l'ACPPU contribue à promouvoir ce que j'appelle l'éthique de la vérité, ou peut-être plus exactement notre rapport éthique à la vérité sous toutes ses formes. C'est ce rapport éthique à la vérité qui est le fondement justificatif de la liberté académique que nous réclamons, de la liberté de l'enseignement et de la recherche, ainsi que l'autonomie de nos collèges et universités. C'est au nom de cette éthique de la vérité que nous défendons l'indépendance intellectuelle à l'endroit de tous les bailleurs de fonds, publics et privés. Le financement accordé à l'enseignement postsecondaire et à la recherche, qu'il soit public ou privé, ne doit jamais être une entrave à la vérité. Mais on sait bien que cela ne va pas de soi, les bailleurs de fonds sont généralement plus intéressés par les résultats de nos travaux et les avantages qu'ils retirent que par le triomphe de « la vérité ».

Parmi les autres défis que réserve l'avenir à la protection de la vérité, certains seront particulièrement liés à des développements technologiques. Ce sera sans doute encore le cas pour les recherches médicales que j'évoquais tout à l'heure. La technologie des communications et de l'information, en pleine explosion, posera de nouveaux problèmes. Je voudrais en mentionner deux, qui me préoccupent. Les centres de sondage sont une institution typique de nos sociétés modernes et servent à diverses fins, aussi bien politiques que commerciales, et à des fins de recherche. Pour réaliser les enquêtes, les maisons de sondage utilisent le téléphone pour rejoindre un échantillon d'interviewés. Mais avec le cellulaire, un nombre croissant de personnes se désabonnent du téléphone à la maison. En France, on s'est rendu compte que c'est surtout dans les milieux ouvriers et pauvres que cette tendance s'est affirmé. Il en résulte que les échantillons d'interviewés sont de plus en plus biaisés en faveur des milieux aisés, par conséquent dans le sens d'opinions plus conservatrices. Si une telle tendance se maintient, la vérité des sondages d'opinion sera de plus en plus mise à mal. Déjà, en France, on les soupçonne de devenir une propagande en faveur d'options politiques conservatrices et de *statu quo*.

En second lieu, il me semble que l'Internet comptera d'une manière majeure comme un des grands défis technologiques de l'avenir touchant la vérité et les vérités. Les avis sont partagés concernant les promesses qu'il annonce et les menaces qu'il apporte. Certains en chantent les avantages qu'il offre à l'élargissement incroyable des sources de connaissances et des échanges. D'autres dénoncent déjà la fragmentation de la culture et le fait que plus d'information risque de s'accompagner d'une information moins fiable, et même du déclin de l'autorité des enseignants, des experts. Bref, on se demande si la vérité

sera mieux servie par l'Internet ou si elle ne sera plutôt dévoyée. J'ai été personnellement ébranlé par la critique faite par Andrew Keen de ce qu'il a appelé « la culture de l'amateur » dans un ouvrage récemment traduit en français par une maison d'édition québécoise.

Si, pour terminer, je reviens à mes interrogations personnelles, dont je vous ai fait part au début de ma conférence, il me semble pouvoir dire que c'est précisément ce défi de la vérité qui a motivé mon entrée dans la carrière d'enseignement et de recherche, qui fait que je m'y retrouve encore et que je me préoccupe de l'avenir. Assumer la responsabilité et les risques de la vérité a été, est et sera toujours le rôle essentiel de nos collèges et universités et des divers personnels qui en sont le corps et l'esprit. Je n'ai pas assumé cette responsabilité mieux que d'autres. Je n'ai pas eu à souffrir autant que d'autres pour la promotion et la défense de la vérité. Ce qui m'a peut-être permis d'en parler aujourd'hui, sans être inspiré ni par la rancune, ni par la colère.

Je tiens cependant à dire que les autorités et les gestionnaires de nos institutions ne sont pas toujours les meilleurs promoteurs et défenseurs de la liberté de leur personnel académique. C'est une des missions et même à mes yeux peut-être la principale mission, de nos associations et syndicats de protéger l'autonomie et la liberté de la recherche, de l'enseignement ainsi que le droit à nos libres engagements dans notre société. Nos associations et syndicats ont un devoir de vérité à l'endroit de toutes les vérités que nous professons et recherchons. Ils ont souvent fait la preuve qu'ils assument cette responsabilité. Voilà pourquoi je leur accorde toute ma confiance et que je leur souhaite longue vie!



Canadian Association of University Teachers
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

2705, promenade Queensview, Ottawa (Ontario) K2B 8K2
Tél : 613-820-2270 Téléc : 613-820-7244
www.acppu.ca

